

Groupe **Identité et Démocratie**
Délégation du Rassemblement National
au Parlement européen

LIVRE NOIR

*DE LA GESTION
CALAMITEUSE
DE LA STRATÉGIE
VACCINALE DE L'UE*

- *Dogmatisme, bourdes, pénurie, mensonges, opacité...*
- *Comment l'UE s'est fourvoyée*



IDENTITÉ
ET DÉMOCRATIE



ÉDITO VACCINS, L'EUROPE RESPONSABLE ET COUPABLE 3

1. Gestion calamiteuse et bourdes en série

À LA SOURCE DU FIASCO : L'ULTRALIBÉRALISME DE L'UE 5

Sanofi : de moins en moins de chercheurs, de plus en plus de bénéfécies ! 5

L'UE VICTIME DE SES DOGMES 6

Alliance des États : le véto de l'UE 7

DE PLUS EN PLUS DE POUVOIRS POUR LES LABORATOIRES, DE MOINS EN MOINS DE DROITS POUR LES ÉTATS 7

RIGIDITÉ EUROPÉENNE, RAPIDITÉ BRITANNIQUE. LA PREUVE PAR LE CALENDRIER 8

La souveraineté, tremplin de la réussite du Royaume-Uni 9

RETARDS DE LIVRAISONS À LA CHAÎNE 10

Médicament bidon : un milliard d'euros dépensés pour rien ! 10

VACCINS PFIZER : 5 = 6 ! 11

LES RÉACTIONS "PÉTARDS MOUILLÉS" DE L'UE 12

THIERRY BRETON, "MONSIEUR INTOX" 13
Conseils, Agences, Directions, Hautes autorités... 14

RENONCEMENT ET SECTARISME 16
Haro contre les « lâcheurs » britanniques ! 17

L'EUROPE ÉCHOUE, VIVE L'EUROPE ! 18

2. La dictature de l'opacité

LE SCANDALE DES CONTRATS DE PRÉCHAT RATURÉS 20

Le mystérieux négociateur-lobbyiste de l'UE 20
Marine Le Pen, celle qui a vu juste 21

MAIN BASSE SUR LES MARCHÉS PUBLICS 22

QUAND INEXPÉRIENCE RIME AVEC INCOMPÉTENCE 23

SOUPÇONS DE MENSONGE D'ÉTAT 24
Outre-Mer : une stratégie vaccinale mal adaptée 25

PROMESSES DE VACCINS, PROMESSES INTENABLES 26

Ces pays européens qui désobéissent à l'UE 27

CONCLUSION 27

Vaccins, l'Europe responsable et coupable

Jérôme Rivière *Président de la Délégation française du Groupe ID au Parlement européen*

Jamais sans doute, depuis sa création, l'Union européenne n'avait à ce point démontré son incompetence que durant cette campagne de vaccination. Son incompetence, mais aussi sa dangerosité... Jamais en effet les conséquences de son incurie ne s'étaient révélées aussi tragiques.

Sur le demi-million d'européens, dont 100 000 Français, ayant perdu la vie durant cette pandémie, combien sont morts, depuis le début de l'année, du fait de l'incapacité de l'UE à produire elle-même, ou simplement à fournir en nombre suffisant, ces vaccins ?

Des vaccins dont ses dirigeants n'ont pourtant cessé, dans le même temps, de nous répéter qu'ils étaient le "seul moyen" de venir à bout de ce mortel virus...

Cette question ô combien tabou mérite d'autant plus d'être posée lorsque l'on compare le bilan de l'action, ou plutôt de l'inaction, de l'Union européenne à celles menées tambour battant dans tant d'autres pays : Israël, États-Unis, Chine, Royaume-Uni...

Avec, pour ce dernier – plus durement touché que nous au départ, et pourtant en passe aujourd'hui de retrouver une "vie normale" –, et toute la symbolique qui va avec. Car c'est précisément parce que la Grande-Bretagne s'est libérée de la gangue idéologique et technocratique de Bruxelles qu'elle a pu mener à bien sa politique



vaccinale, passant notamment par des commandes de masses négociées en direct avec les laboratoires... y compris ceux installés sur le territoire de l'UE.

À l'inverse, pour s'être soumis, boudets obéissants, à la mainmise de l'Union, la plupart des 27 pays membres, dont la France, se sont montrés aussi aveugles que complices de cette gestion calamiteuse de la stratégie vaccinale de l'UE, à

laquelle est consacrée ce « *Livre noir* » –, couleur du deuil, qui n'a jamais aussi bien porté son nom.

Oublieuse volontaire de sa mission première de protection de ses citoyens, la France aurait dû comme d'autres, dès le départ, privilégier la défense – en l'occurrence la vie – de ses citoyens, plutôt que de s'aligner, encore et toujours, sur cette pseudo-"solidarité européenne" à l'origine de la tragique pénurie de vaccins que nous avons connue.

En attendant, peut-être, que ne soit instruit un jour le procès véritable de l'UE, ce « *livre noir* » se veut le réquisitoire – toujours argumenté et sourcé* – de sa politique en matière de vaccination.

L'occasion, aussi, d'ouvrir les yeux. Un vaccin, livré en temps et en heure celui-là, contre l'utopie et les mensonges européistes. ●

* Toutes les sources et données utilisées dans ce dossier sont disponibles sur notre site : <https://www.id-france.eu/sources-livre-noir-vaccins/>



Gestion calamiteuse et bourdes en série



En fait de “success-story” promise le 21 décembre 2020 par la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, l’UE n’a cessé, au cours de sa “guerre vaccinale”, de multiplier échecs, retards et mensonges. Au point que, moins de deux mois plus tard, la même en faisait l’aveu : *« des erreurs ont été commises (...) et je le regrette profondément. »* Trop peu, trop tard. Et surtout larmichettes de crocodile au regard de la terrible réalité : le demi-million d’européens morts de la Covid-19, les dizaines de millions d’autres en attente de vaccins... Et pourtant pas question, jamais, de changer de cap ! *« Ça peut paraître trop lent quand on se compare à d’autres pays, déclarait Emmanuel Macron le 3 février dernier, mais je défends la stratégie que nous avons adoptée avec l’Allemagne, avec l’Union européenne. »* En clair : circulez, il n’y a rien à voir ! Et pourtant si. En vitrine, mais aussi en coulisse.

À la source du fiasco : l'ultralibéralisme de l'UE

Au-delà des graves erreurs d'appréciation et de l'absence de vision des dirigeants de l'UE, toutes les déficiences et insuffisances

ponctuelles que nous allons détailler dans ce Livre Noir sont issues du même moule, idéologique : l'ultralibéralisme économique mis en œuvre depuis quarante ans par l'UE, en binôme avec son organisation technocratique.

Résultat : rien de plus normal que Bruxelles s'accommode si bien, et tarde tant à réagir, au fait qu'une entreprise pharmaceutique ne soit animée que par le seul profit, les malades étant considérés comme autant de sources de revenu.

C'est cette financiarisation de l'économie qui permet aussi de rendre invisible une délocalisation d'usines, en raison des sacro-saints bénéfices que celle-ci engendre pour l'entreprise et aux gains aussitôt investis

SANOFI : DE MOINS EN MOINS DE CHERCHEURS, DE PLUS EN PLUS DE BÉNÉFICES !

Parfait exemple des méfaits de la financiarisation sur la Santé publique, le cas de Sanofi, fort bien décrit, dans son style propre, par *Le Canard Enchaîné* : « *Le groupe a foiré toute sa recherche sur le vaccin contre le Covid ? (...) Ça ne l'empêche pas de distribuer un dividende record de 4 milliards d'euros à ses actionnaires, rappelle l'hebdomadaire satirique. Ni de couper dans ses effectifs de recherche en l'annonçant maintenant, et pas dans six mois [...]. En douze ans, Sanofi a sabré ses effectifs de recherche de 45 %, avec le résultat que l'on sait, mais il va supprimer 364 postes de chercheurs supplémentaires. Tout en ayant touché 1,5 milliard de crédits impôt-recherche en dix ans. C'est magnifique. Presque aussi beau que les bénéfices de Sanofi : 12 milliards d'euros, 340 % de mieux*



SANOFI

que l'an dernier. Un bond dû à une seule prouesse, pas médicale mais financière. En mai, le groupe a raflé des milliards en vendant au plus haut ses actions dans Regeneron, une boîte américaine qui préparait un traitement... contre le Covid. Le quoi ? Pas le sujet de Sanofi. » Pas de quoi rire, non plus. Car de tels mouvements, purement rapaces, et surfant sur le droit européen, se sont révélés comme autant de freins à la capacité de réaction de l'UE face à l'épidémie. Avec les conséquences tragiques que l'on sait...



► sur les marchés de capitaux qu'elle en tire. D'où le fait, notamment, que 80 % des principes actifs des médicaments d'Europe soient aujourd'hui produits en Chine et en Inde (*lire chiffre ci-contre*).

À ceux qui considèrent, à tort, que pointer la responsabilité de l'ultralibéralisme dans la crise des vaccins ne serait que pure distraction intellectuelle, il convient donc de rappeler que les deux sont au contraire entièrement imbriquées. La seconde étant la conséquence directe de la première...

Soumis à des exigences techniques et réglementaires très sévères, les vaccins ne peuvent en effet être délocalisés comme le reste des médicaments : ils sont très dépendants de la commande publique. Quoique leur marché ait triplé de volume entre 2000 et 2008, un vaccin n'est guère rentable, sauf en cas de maladies récurrentes ou de campagnes mondiales de vaccination.

Aussi, pour compenser ces "manques à gagner", les géants pharmaceutiques ont délaissé la production vaccinale, laquelle est devenue le fait d'un très petit nombre d'acteurs, plus soucieux de "coups financiers" que d'investissements à long terme, comme en témoigne, notamment, le cas Sanofi (*lire encadré page 5*). ●

80 %

C'est la part des principes actifs des médicaments d'Europe qui sont produits en Chine et en Inde.

Conséquence du mouvement de concentration capitaliste opéré depuis les années 1990, ce marché est dominé par seulement quinze acteurs, lesquels commercialisent 90 % des médicaments dans le monde (onze d'entre eux en commercialisant 60 %). Toutes ces sociétés sont en partie détenues par des fonds d'investissement géants (BlackRock, The Vanguard Group, State Street Corporation...).



L'UE victime de ses dogmes

Confrontée à la crise, l'UE, victime de ses propres dogmes économiques, s'est donc retrouvée prise à son propre piège. C'est à elle, d'abord, que revient la responsabilité de ce grand désert vaccinal européen, et de la dépendance, dans laquelle elle s'est plongée, du nombre extrêmement limité de fabricants de vaccins, ayant rendu futile, voire inutile, toute politique d'investissements nationaux en matière de recherche.

Complétant cet affligeant tableau, son refus pathologique de laisser émerger des projets nationaux de pilotage industriel et sanitaire a abouti à de graves manquements :

- **une commande publique brouillonne et opaque**, marquée par les retards et les scandales ;
- **la dissémination perturbée du vaccin** dans les États membres ;
- **la gestion calamiteuse des structures européennes** capables de le produire ou de le conserver ;
- **les atteintes à la circulation des capitaux**, des personnes et des marchandises lorsqu'elles concernent le vaccin.

La pandémie de coronavirus a débuté en Chine en novembre 2019, et s'est répandue en Europe en février 2020. La recherche a immédiatement

commencé pour, d'abord, connaître le virus et sa pathologie, puis développer des médicaments et des vaccins pour l'éliminer. Ce n'est qu'au bout de quatre à six mois, selon les organismes concernés, que des horizons vaccinaux ont été suffisamment dégagés pour lancer des essais cliniques effectifs.

Bien qu'en grande partie dénuée de pouvoirs en matière de santé publique (cf *livre noir n°1*), l'UE, dès ce moment, n'en a pas moins décidé, avec le soutien de la plupart des pays membres, de s'autoproclamer général en chef de l'opération vaccins.

La logique fédérale devant s'imposer partout, pas question pour l'UE de laisser les États tenter de s'organiser seuls, comme en témoignera, en juin 2021, l'initiative mort-née de la France, l'Allemagne, l'Italie et les Pays-Bas de créer une pourtant prometteuse "Alliance inclusive pour le vaccin" (*lire encadré ci-contre*). ●

ALLIANCE DES ÉTATS : LE VÉTO DE L'UE

Douze jours : telle sera l'éphémère durée de vie (5 juin-17 juin), jusqu'à ce que l'UE n'y mette fin, de "L'Alliance inclusive pour le vaccin" lancée par la France, l'Allemagne, l'Italie et les Pays-Bas dans le but de « *cultiver et fabriquer un vaccin* ». Vaine tentative de ces quatre États de s'affranchir de la tutelle totale de Bruxelles, cette "Alliance" signera notamment le 15 juin un "accord de principe" avec AstraZeneca pour une livraison de 400 millions de doses avant la fin 2020. Deux jours avant que l'UE, sous la pression des autres pays membres – et avec l'assentiment des quatre fondateurs – ne dissolve la structure, au profit exclusif de la Commission. Laquelle va alors entièrement renégocier "l'accord" conclu avec AstraZeneca. Entraînant de nouveaux retards de commandes et d'approvisionnement...

De plus en plus de pouvoirs pour les laboratoires, de moins en moins de droits pour les États

Le jour-même (17 juin 2021) où a été tué dans l'œuf "l'Alliance" créée par la France, l'Allemagne, l'Italie et les Pays-Bas, la Commission,

désormais dotée des pleins pouvoirs, a imposé son propre règlement. Baptisé « *Stratégie européenne de vaccination* », il sera présenté le 17 juin, et adopté le 15 juillet. Objectif affiché : la

►►

►► « simplification » par les États membres de la procédure encadrant les essais cliniques de médicaments à OGM.

En fait de « simplification », ce texte technique entraîne la suppression de nombre de garanties sanitaires et de transparence jusqu'alors imposées aux laboratoires, tout en retirant aux États l'essentiel de leurs droits de regard et d'intervention vis-à-vis de ces mêmes laboratoires.

De plus en plus de pouvoirs pour les laboratoires

Ceux-ci se voient supprimés, pour la validation de leurs études, nombre d'obligations de présentations préalables :

- données non cliniques et précédents essais cliniques ;
- évaluation des risques sur les cobayes ;
- études préalables et en continu ;
- procédure d'obtention des autorisations ;
- classification du produit selon le niveau de risque.

De moins en moins de droits pour les États

Ceux-ci voient plusieurs de leurs capacités d'agir et d'intervenir supprimées :

- Possibilité d'une clause de sauvegarde limitant ou interdisant l'utilisation et la vente du médicament s'il s'avère présenter un danger pour la santé humaine ou l'environnement ;
- Possibilité d'un plan d'urgence en cas de défaillance des mesures de confinement du médicament. ●

Rigidité européenne, rapidité britannique. La preuve par le calendrier

Fort de ce nouveau rapport de force, la Commission travaille alors selon le calendrier suivant, très en retard, notamment, sur celui du Royaume-Uni :

- **11 juin 2020** : Accord de financement de 100 millions d'euros entre la BEI et BioNTech ;
- **17 juin 2020** : Début officiel des négociations avec Sanofi-GSK, Johnson & Johnson, AstraZeneca, CureVac, Moderna et BioNTech-Pfizer ;
- **14 août 2020** : Conclusion d'un contrat d'achat anticipé (CAA) avec AstraZeneca pour l'achat de 300 millions de doses, avec option d'achat de 100 millions supplémentaires (entrée en vigueur le 27 août) ;
- **18 septembre 2020** : Conclusion du CAA avec Sanofi-GSK pour une option d'achat sur 300 millions de doses (entrée en vigueur immédiate) ;
- **8 octobre 2020** : Conclusion du

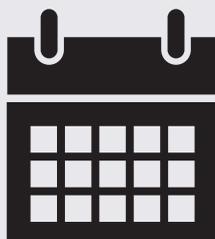
CAA avec Johnson & Johnson pour 200 millions de vaccins (et non doses) avec option pour 200 millions supplémentaires (entrée en vigueur le 21 octobre) ;

- **11 novembre 2020** : Conclusion du CAA avec BioNTech-Pfizer pour 200 millions de doses et option sur 100 millions supplémentaires (entrée en vigueur le 20 novembre) ;
- **19 novembre 2020** : Conclusion du CAA avec CureVac pour 225 millions de doses et option sur 180 millions supplémentaires (entrée en vigueur le 30 novembre) ;
- **25 novembre 2020** : Conclusion du CAA avec Moderna pour 80 millions de doses et option sur 80 millions supplémentaires (entrée en vigueur le 4 décembre) ;
- **15 décembre 2020** : Activation des options sur BioNTech-Pfizer (100 millions de doses) et Moderna (80 millions de doses) ;
- **17 décembre 2020** : Conclusion des entretiens exploratoires avec Novavax pour 100 millions de doses et option sur 100 millions supplémentaires ;

800 %

C'est la différence des prix payés pour ses vaccins, au sein de

l'UE, selon les laboratoires. Le 17 décembre 2020, un tweet signé de la secrétaire d'État au budget de Belgique, Eva De Bleeker, révélait en effet les incroyables écarts enregistrés dans son pays : 1,78 euros la dose d'AztraZeneca, 6,94 pour Johnson & Johnson, 7,56 pour Sanofi-GSK, 10 pour Curevac, et jusqu'à 14,70 pour Moderna. Soit un prix, pour ce dernier, huit fois plus élevé que pour le premier. Réaction de la Commission : une condamnation de la ministre belge, coupable d'un... « excès de transparence » !



- **8 janvier 2021** : Proposition d'achat de 200 millions de nouvelles doses de BioNTech-Pfizer, et option sur 100 millions supplémentaires ;
- **12 janvier 2021** : Conclusion des entretiens exploratoires avec Valneva pour 30 millions de doses et option sur 30 millions supplémentaires ;
- **17 février 2021** : Conclusion d'un second CAA avec Moderna pour 150 millions de nouvelles doses et option sur 150 millions supplémentaires.

LA SOUVERAINETÉ, TREMLIN DE LA RÉUSSITE DU ROYAUME-UNI

C'est parce qu'il s'est libéré de la technostructure de l'UE, que le Royaume-Uni a pu systématiquement proposer des avantages à ses partenaires : fournir en priorité la Grande-Bretagne, faire travailler les usines européennes des groupes, en construire sur le territoire britannique... À l'inverse, paralysés par

la lourdeur des négociations européennes, et ayant... interdiction de mener des négociations parallèles, les États membres de l'UE n'ont pu donner suite à nombre de sollicitations. Tout un symbole : l'entreprise française Valneva, qui s'était adressée en premier à la France, a fini par signer avec les... Britanniques !

► 1. Gestion calamiteuse...

►► Par comparaison, le Royaume-Uni, en marge de ces négociations, concluait dès le 30 avril 2020 un CAA avec AstraZeneca (100 millions de doses) et signait le 20 juillet à la fois avec BioNTech-Pfizer (90 millions de doses) et Valneva (option sur 60 millions de doses).

Soit, pour la conclusion de ces contrats d'achats anticipés :

- **106 jours plus tôt pour AstraZeneca**
- **114 jours plus tôt pour BioNTech-Pfizer**
- **176 jours plus tôt pour Valneva** ●

Retards de livraisons à la chaîne



Indigente dans sa capacité à négocier ses commandes de vaccins, l'amenant à payer jusqu'à 800 % plus cher une même dose selon les laboratoires (*lire le chiffre page 9*), l'UE l'a été aussi concernant ses délais de livraison.

Bien que l'Europe soit en situation d'urgence absolue, c'est en effet en...

trimestres, plutôt qu'en mois ou en semaines, qu'ont été programmés ces délais !

Circonstance aggravante : aucune clause n'a été prévue avec les fournisseurs pour les sanctionner (ou les récompenser), selon qu'ils tenaient ou non leurs engagements. D'où l'accumulation des retards et le désordre généralisé dans la logistique des États

MÉDICAMENT BIDON : UN MILLIARD D'EUROS DÉPENSÉS POUR RIEN !

Méconnue, cette histoire témoigne, une nouvelle fois, de l'incroyable mélange de naïveté et d'aveuglement dont s'est rendue coupable l'UE dans cette gestion de la pandémie. Il ne s'agit pas, cette fois, de vaccins, mais de médicaments, un sujet connexe. Nous sommes le 7 octobre 2020. La commission européenne, pour une fois empressée, et même précipitée, signe ce jour-là un contrat avec le groupe pharmaceutique Gilead portant sur 500 000 doses de *Remdesivir*. Coût à

l'unité : 1 970 euros ! Soit près d'un milliard d'euros...

Les négociations avec le laboratoire israélien ont débuté le 20 août, soit moins de 50 jours plus tôt. Rapide, ultra-rapide, même. Largement le temps cependant, pour l'UE, de prendre connaissance d'une étude de l'OMS ("*Solidarity*") conduite durant la même période sur l'inefficacité de ce médicament. Ce qu'elle ne fera pas...

Or, les conclusions de cette étude, officiellement publiée le 15 octobre, mais

membres, entièrement livrés à eux-mêmes quant à l'organisation pratique des vaccinations...

Une seule exception à ce diktat accordé aux laboratoires : en riposte à BioNTech-Pfizer qui venait d'annoncer au dernier moment, le 15 janvier 2021, son incapacité à livrer la totalité de ses vaccins, la Commission, tapant du poing sur la table, avait finalement obtenu la livraison annoncée en menaçant d'annuler son option de 100 millions de doses prévues pour le 8 janvier.

Une attitude de fermeté de courte durée : à peine onze jours plus tard, le 26 janvier, la même Commission pliait en effet l'échine devant AstraZeneca. Face au laboratoire lui annonçant une baisse de 61 % de ses livraisons en Europe jusqu'à fin mars, l'UE s'est contentée de « négocier ». Une négociation aux allures de capitulation : au lieu des 61 % de livraisons en moins, la Commission obtiendra une baisse de 50 %. Soit plusieurs dizaines de millions de doses passées à la trappe ! Et autant d'Européens privés de vaccins... ●

Vaccins Pfizer : 5 = 6 !



Plus c'est gros, plus ça passe ! Faute de livraisons suffisantes, et avec l'approbation de la Commission, le laboratoire BioNTech-Pfizer annonce, fin décembre 2020, que ses flacons de solution vaccinale, dont le contenu n'a pourtant pas varié, contiennent désormais six doses au lieu de cinq. Explication : sous réserve de certaines précautions, il serait possible d'utiliser l'ancien rebut de sécurité, pour le transformer en dose supplémentaire...

L'Agence européenne du médicament valide ce changement dès le 8 janvier 2021, aussitôt suivie par la Commission qui, pour cela, va jusqu'à modifier son autorisation de mise sur le marché. ►►

circulant déjà depuis près d'un mois sont accablantes. Gilead lui-même en a été averti le 23 septembre : le médicament-miracle y est décrit comme totalement inefficace !

L'UE était d'autant mieux placée pour le savoir qu'elle connaît bien l'une des responsables en charge de cette étude, en l'occurrence Dorit Nitzan, la directrice de la division des situations d'urgence sanitaire et des maladies transmissibles pour l'Europe de l'OMS.

Entre le 20 août et le 7 octobre, celle-ci a en effet assisté à pas moins de... sept réunions du Comité de sécurité sanitaire

(présidé par la Commission et regroupant les représentants des États membres). Or, pas une fois, au cours de ces débats, celle-ci ne sera interrogée sur cette étude dont l'existence, et même les résultats (depuis le 23 septembre), étaient connus. Si la responsable de l'OMS et le laboratoire Gilead auraient dû informer l'UE des résultats calamiteux de l'étude, la Commission a elle aussi lourdement péché, en négligeant de s'informer. Résultat : 500 000 doses de *Remdesivir* achetées pour rien. Et un milliard d'euros retirés de la poche des contribuables européens...

► 1. Gestion calamiteuse...

►► La réalité : un tour de passe-passe comptable, lui permettant, sans livraisons supplémentaires, d'afficher un bilan moins négatif. Car les commandes de la Commission auprès de BioNTech-Pfizer portaient non pas sur les vaccins complets, mais sur des doses (300 millions en 2020, plus 200 autres millions, avec option sur 100 millions supplémentaires, le jour même de ce changement de régime) !

Une petite signature, et hop !, un sixième de dose en plus. Mais toujours le même (faible) nombre de vaccins. Et le même prix...

Cerise sur le gâteau pour BioNTech-Pfizer : non seulement elle conservera ce sixième de dose, mais les revendra peu après à la... même Commission. Coût pour les contribuables : 1,5 milliards d'euros en plus ! ●

Les réactions "pétards mouillés" de l'UE

Devant la catastrophe, et les tombereaux de critiques à laquelle elle a dû faire face, l'UE a évidemment cherché à réagir.

D'abord, le 10 février, en reconnaissant enfin son « retard » (tout en

se défaussant en partie sur les laboratoires !) par la voix d'Ursula von der Leyen (*lire verbatim ci-dessous*).

L'UE, ensuite, a annoncé sa "contre-attaque", laquelle, outre le milliard d'euros gaspillé dans le pseudo-médicament miracle *Remdesivir*

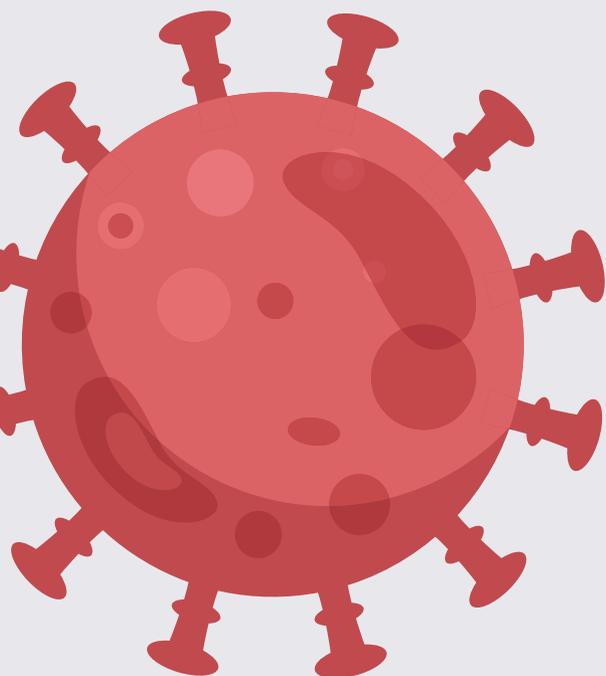


© CREATIVE COMMONS



Nous avons été en retard quant à l'approbation des vaccins. Nous avons été trop optimistes quant à la production de masse. Et peut-être avons-nous eu aussi trop de certitudes sur le fait que les commandes seraient effectivement livrées dans les temps. »

Ursula von der Leyen, le 10 février 2021



(lire encadré page 10) tient en quelques rares "initiatives", dont son projet de "bio-défense", l'incubateur HERA, doté de 75 millions d'euros, associant institutions et entreprises de la biotechnologie dans le but d'étudier les mutations du coronavirus SARS-CoV-2, puis, à plus long terme, de disposer d'une capacité de réserve de production d'urgence.

La Commission s'est décidée, en outre, à s'appuyer sur des capacités et un calendrier fermes de la part des fabricants de vaccins (sans exclure toutefois l'actualisation des contrats déjà conclus).

Sera enfin créé, en février, le "Groupe de travail pour la production industrielle à plus grande échelle des vaccins contre la COVID-19", en charge de surveiller la production des fournisseurs installés sur le sol européen. À sa tête le merkelo-macroniste Thierry Breton, champion de l'intox, dont l'essentiel de l'action consiste à peindre en rose la sombre réalité, au prix, le plus souvent, de mensonges éhontés (lire ci-contre). ●

Thierry Breton, "Monsieur Intox"

On allait voir ce qu'on allait voir ! Nommé le 4 février par la présidente de la Commission à la tête de sa "task force" en charge de la production des vaccins (plus d'un an et deux mois après le déclenchement de la pandémie en Chine !), Thierry Breton n'a cessé, depuis, de multiplier les déclarations-choc. En décalage total avec la réalité. Et toutes démenties par les faits...

Imposé à son poste par Angela Merkel et Emmanuel Macron, auprès desquels il est allé prendre sa feuille de route dès le jour de sa nomination, l'aussi docile qu'européiste commissaire chargé du marché intérieur (et ex-ministre des Finances de Jacques Chirac) a remis au goût du jour la vieille rengaine « *Tout va très bien madame la marquise* ». Omettant sciemment le « *mais à part ça, il faut que je vous dise...* »

L'homme, il est vrai, est coutumier du fait, et n'a pas attendu sa nomination pour mentir aux Européens. Avant comme après sa nomination, c'est une longue litanie d'intox dont Thierry Breton s'est rendu coupable...

Qu'on en juge :

- « **Quelques jours de retard** »
Fausse info : « *En Europe, nous avons la meilleure agence de santé au monde et elle travaille à son rythme (...). C'est vrai qu'il y a un*



► 1. Gestion calamiteuse...



CC BY 2.0

►► *délai de quelques jours avec ce qu'il se passe aux États-Unis, mais on ne parle pas non plus de mois ! On n'est pas en retard, on est peut-être plus prudent.* » (21 décembre 2020)

Vraie intox : Il ne s'agit pas de « quelques jours ». Alors que

les États-Unis ont commencé le 14 décembre et le Royaume-Uni, encore plus tôt, le 8 décembre, l'UE, elle, ne s'est lancée que le 26 décembre, soit quinze jours plus tard. Le 16 février, Bruxelles avait déjà un mois de retard sur les deux pays anglo-saxons. L'écart ne cessant, ensuite, de se creuser.

- **« Un succès ! »**

Fausse info : « *En trois à quatre mois, nous, Européens, avons su devenir totalement autonomes. Et s'agissant des vaccins, grâce à beaucoup d'innovation, c'est un pari que nous sommes en train de gagner. C'est un succès.* » (15 février)

Vraie intox : Loin d'être un « succès », l'UE mélange le trop peu et le trop tard. Cela aurait dû être réalisé il y a 4 mois, et non se réaliser dans 4 mois. Circonstance aggravante : quatre mois plus tard (mai 2021), l'UE manque toujours de vaccins, et reste à la traîne par rapport aux pays non membres de l'UE tels que le Royaume-Uni, la Serbie, Israël, etc.

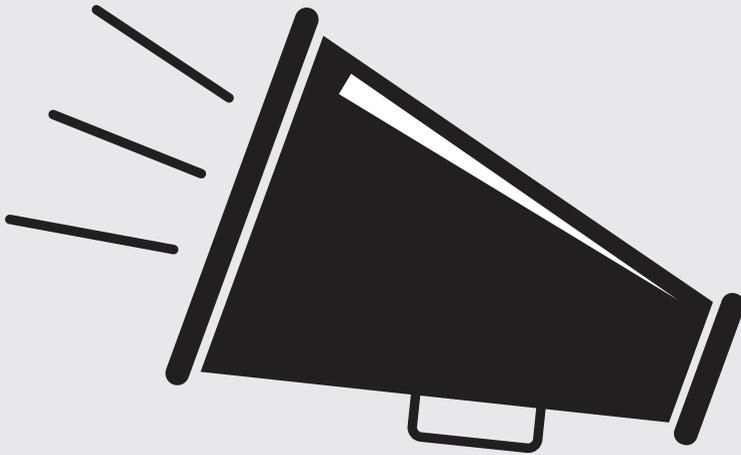
- **« On a déjà largement suffisamment de vaccins »**

Fausse info : « *C'est un vaccin (Sputnik V, le vaccin russe, lire*

CONSEILS, AGENCES, DIRECTIONS, HAUTES AUTORITÉS...

A lourdisant encore les lourdeurs de l'administration de la Santé en France, le gouvernement a créé le 3 décembre 2020 le Conseil d'orientation de la stratégie vaccinale (COSV). Lequel vient s'ajouter à... dix autres strates :

- Ministère de la Santé
- Direction générale de la santé
- Santé publique France
- Haute autorité de santé
- Agences régionales de santé
- Agence épidémiologie France
- Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé
- Conseil scientifique de la présidence de la République
- Haut Conseil de la santé publique
- Agence nationale de sécurité de logistique médicale



page 17) deux fois plus compliqué à produire. Et au fond, on a déjà largement suffisamment de vaccins. » (15 février)

Vraie intox : Le vaccin russe n'est pas « deux fois plus compliqué à produire » et l'Europe souffre, au contraire, d'une pénurie de doses. Ce sont des motifs exclusivement politiques qui expliquent le refus initial du Spoutnik V par l'UE. Pour preuve, d'autres pays de l'Union, comme la Hongrie et la République tchèque en ont commandé. Sans parler de la Serbie, des anciens pays du bloc soviétique, de l'Inde, et de nombreux États africains.

- **« Développer notre capacité à être autonomes en production de vaccins »**

Fausse info : « Le deuxième volet, c'est de développer notre capacité à être autonomes en production de vaccins, en recherche, en séquençage, en essais-cliniques. » (15 février)

Vraie intox : Le grand chimiste américain Derek Lowe a directement répondu à Thierry Breton dans la revue Science, qualifiant de « tout simplement faux » le fait de prétendre que de nombreuses autres entreprises pharmaceutiques sont en capacité de commencer à produire les vaccins. Directeur

général du groupe de pression des génériques Medicines for Europe Adrian van den Hoven l'a de même confirmé : les sites de production évoqués par le commissaire « n'existent tout simplement pas ». Sous-entendu par le commissaire français, la fabrication de vaccins anti-Covid-19 en Europe en lieu et place de ceux contre la grippe, est également impossible. « Les fabricants de vaccins ont l'obligation, du point de vue de la santé publique, de poursuivre la production de vaccins non Covid-19, qui sont très nécessaires pour éviter l'apparition d'autres maladies, comme la rougeole ou la coqueluche », a ainsi expliqué un représentant de Vaccins Europe et de la Fédération européenne d'associations et d'industries pharmaceutiques (EFPIA). Ajoutant : « L'arrêt de la production de vaccins contre la grippe n'est donc pas une option. »

- **« Mes priorités : travailler l'anticipation »**

Fausse info : « Quelles sont les priorités de la task-force ? Le premier volet, c'est de travailler l'anticipation. » (15 février)

Vraie intox : Réagir des mois plus tard n'est pas de l'anticipation. C'est même l'inverse. En témoigne, notamment, l'épuisement des vaccins après quelques semaines seulement. Une pénurie qui n'avait donc nullement été... anticipée. Loin d'être anticipative, la politique de l'UE s'est montrée simplement réactive. Et encore...

- **« Le problème, ce n'est plus le vaccin, c'est la fabrication »**

Fausse info : « En moins d'un an, on aura cinq vaccins qui fonctionnent en Europe. Le problème, ce n'est plus le vaccin, c'est la fabrication. » (15 février)



►►

Vraie intox : Si la fabrication est le seul « problème », pourquoi Israël, les États-Unis et le Royaume-Uni, la Serbie et d'autres pays disposent-ils, eux, de suffisamment de doses ? Utilisant les mêmes vaccins que l'UE, le Royaume Uni ne rencontre aucun "problème". Unique raison : il a commandé ses vaccins trois mois avant l'UE.

● « **Il faut absolument s'occuper du continent africain** »

Fausse info : « Vous connaissez ma considération pour l'Afrique : il faut absolument s'occuper du continent africain, c'est naturel pour nous. » (15 février)

Vraie intox : « Paroles, paroles... » : comment prétendre vouloir « s'occuper » de l'Afrique, alors même que l'UE n'a même pas réussi à obtenir suffisamment de vaccins pour l'Europe et la France ?

● « **La guerre est gagnée** »

Fausse info : « L'Union européenne a gagné la guerre » (16 février)

Vraie intox : Il ne suffit pas de prononcer le mot « guerre », comme Emmanuel Macron au début de la pandémie, encore faut-il s'armer en conséquence ! Quant à prétendre que celle-ci a été « gagnée »... Plus d'un mois après cette déclaration, les faits, malheureusement, démontrent le contraire.

● « **Un nouveau vaccin en dix mois** »

Fausse info : « Il faut généralement cinq ans pour produire un nouveau vaccin. Là, nous aurons réussi à le faire en dix mois. » (16 février)

Vraie intox : Un « nouveau vaccin » français ? Quel « nouveau vaccin » ? L'UE, dont la France, est, à l'inverse, devenue entièrement dépendante d'un approvisionnement peu fiable développé à 100 % à l'étranger. En tant qu'ancien ministre des Finances, Thierry Breton porte de plus une lourde responsabilité dans cet état de fait : c'est en effet pendant, mais aussi très en amont de la crise, que la France aurait dû investir dans ses capacités de production. ●

Renoncement et sectarisme

Rattraper coûte que coûte son retard en matière de livraison de vaccins : tel est aujourd'hui avec la création de ce "Groupe de travail" dirigé par Thierry Breton, l'objectif affiché de l'UE. Mieux vaut tard que jamais. Mais il y a pire : derrière ce louable objectif, se dissimule en effet une bien plus sombre réalité, nourrie, comme d'habitude, par les deux mamelles de l'UE : le renoncement (à notre

souveraineté) et le sectarisme (à l'encontre de ses "ennemis" idéologiques).

Renoncement

Il est symbolisé par cette déclaration de la Commission selon laquelle l'Union ne devrait pas s'empêcher, dans sa stratégie vaccinale, « d'envisager, le cas échéant, des sources extérieures à ses frontières, à condition qu'elles répondent aux exigences de sécurité européennes ».

Rien de moins que l'aveu de son abandon à assurer de manière autonome notre approvisionnement en vaccins.

Sectarisme

Il est confirmé par ses choix d'approvisionnement à l'étranger. Plus en "guerre" contre la Russie de Poutine que contre le virus, l'UE ne veut ainsi, pour l'heure, pas entendre parler de son vaccin Spoutnik V. Qu'importe que son taux d'efficacité (91,6 %) dépasse celui d'autres vaccins ! Qu'importe, encore, qu'il soit d'un traitement logistique plus aisé (conservation à 4°C, contre -70°C et -30°C pour ses concurrents de Moderna et Pfizer). Pas question, pour l'UE d'y faire appel !

Le 17 février 2021 Ursula von der Leyen est allée jusqu'à sous-entendre que les Russes eux-mêmes se méfiaient de leur vaccin (alors même que ceux-ci sont aujourd'hui vaccinés "sans délai") : « *Nous nous demandons encore pourquoi la Russie offre théoriquement des millions et des millions de doses sans progresser suffisamment dans la vaccination de sa propre population, affirmait-elle. C'est aussi une question à laquelle je pense qu'il faut répondre.* »

Alors que les premiers résultats concernant ce vaccin étaient disponibles dès la fin 2020 ce n'est de son côté qu'après près... d'un trimestre plus tard que l'Agence européenne du médicament en a finalement validé l'utilisation.

Mais c'est à Thierry Breton, encore une fois, que revient la palme de la mauvaise foi. Son invraisemblable explication du refus du Spoutnik V : « *on a déjà suffisamment de vaccins* »...

La vraie raison de cette hostilité est évidemment ailleurs : l'idéologie. Quitte à alimenter chaque jour les lits d'hôpitaux. Quand ce ne sont pas les cimetières... ●



HARO CONTRE LES « LÂCHEURS » BRITANNIQUES !

Si l'UE freine des quatre fers contre l'importation du vaccin russe Spoutnik V, elle le fait aussi, à l'inverse cette fois, contre l'exportation des vaccins fabriqués sur son sol à destination du Royaume-Uni. Ayant toujours le Brexit en travers de la gorge, c'est par le biais d'un discret "règlement délégué" qu'elle a pris le pays de Boris Johnson dans son viseur. Hors de question que l'ancien pays membre fasse partie des "destinataires prioritaires" des doses produites au sein des 27 ! Voilà donc le Royaume-Uni exclu de la liste des "pays de destination" affranchis, "sur la base du principe de solidarité", de l'obligation d'obtenir une autorisation d'exportation. Figure en revanche, entre autres, sur cette liste de "destinataires prioritaires" : l'Algérie, l'Égypte, la Jordanie, la Libye, le Maroc, la Palestine, la Syrie, la Tunisie, l'Arménie, etc. Aveuglée par son hostilité contre son ancien partenaire, la Commission en est même venue à commettre une incroyable bourde diplomatique : la réintroduction des contrôles entre la province britannique d'Irlande du Nord et la République d'Irlande, membre de l'UE, alors même que la première dispose d'un statut spécial (négocié dans le cadre de l'accord sur le Brexit) qui la fait rester, de facto, à l'intérieur du marché unique européen. « *Un acte hostile incroyable* », a commenté le premier ministre nord-irlandaise Arlene Foster. Avant qu'Ursula von der Leyen, reconnaissant sa « *responsabilité* », se voit contrainte de rétro-pédaler...



L'Europe échoue, vive l'Europe !

À l'exception du "passport vaccinal" qui, sous la pression des États de l'UE (les premiers : Grèce, Suède, Danemark), pourrait finalement être adopté, quitte à restreindre ainsi la sacro-sainte libre circulation des personnes, la réponse de la Commission à ses tragiques manquements depuis le début de la pandémie tient en une formule : « *Toujours plus d'Europe !* »

Rien de nouveau, tout au contraire : arcbutée sur ses dogmes et son

300 000 C'est le nombre de doses de vaccins, prélevées sur son quota, dont la France, comptant pourtant parmi les pays les plus en retard dans ce domaine, a fait cadeau à la Slovaquie et à la République tchèque le 7 mars dernier. Au nom de la solidarité européenne. Et aux dépens des Français.

idéologie, c'est ainsi que l'UE, depuis l'origine, a toujours réagi à chaque fois qu'elle a été confrontée à une crise, dont elle porte elle-même la responsabilité. Déclin de l'agriculture, effondrement industriel, vagues terroristes, submersion migratoire... Répétée comme un mantra, la réponse tient dans cet éternel "remède" : "Toujours plus d'Europe !".

Une perpétuelle fuite en avant, créatrice de nouveaux maux, à laquelle sera, là encore, systématiquement opposée la même formule-magique...

À l'instar de cette pénurie vaccinale, chaque crise devient un nouveau prétexte pour arracher encore un peu plus de pans de souveraineté aux États. Si le nombre de vaccins effectués ne cesse, évidemment, d'évoluer chaque jour, les proportions et les écarts n'ont, en revanche, pas ou peu variés depuis la mi-février.

Pour respecter son (hypothétique) objectif d'avoir vacciné 70 % de sa population avant la fin de l'été, l'UE devrait multiplier sa cadence par six par rapport au taux actuel.

Comment expliquer un tel retard entre, par exemple, l'UE et la Grande-Bretagne ?

Concernant les livraisons de vaccins AstraZeneca, son PDG en a fait l'aveu : alors qu'officiellement le contrat britannique avait été signé 24 heures après celui de l'UE, il a reconnu peu après que celui-ci « a été signé trois mois avant l'accord européen sur les vaccins ». Et le même d'ajouter : « *Donc, avec le Royaume-Uni, nous avons eu trois mois supplémentaires pour résoudre tous les problèmes que nous avons rencontrés.* »

Un aveu en forme d'humiliation de plus pour la Commission européenne. ●

2 La dictature de l'opacité

Les Européens ont été victimes d'une incroyable omerta en matière d'informations, pourtant vitales, de la part de leurs dirigeants. Quels vaccins ? Combien ? Pour quand ? Pour qui ? À quel coût ? À toutes ces questions, l'UE a systématiquement refusé de répondre, ou l'a fait de manière tronquée, n'hésitant pas à proférer les mensonges les plus éhontés. Certes, ce manque de transparence et ces contrevérités ne sont pas nouveaux : il en va notamment ainsi, depuis l'origine, pour la signature de ses traités de libre-échange, livrant les 27, aux mains de la seule loi du marché et de sa concurrence déloyale – ainsi de celui conclu, en pleine pandémie, avec le Vietnam communiste. Mais il en va, cette fois, de la vie de millions d'hommes et de femmes. Combien ont été contaminés par ignorance ou du fait des retards dans les livraisons ? Par ses silences et ses mensonges, l'UE est directement responsable du climat de défiance ayant conduit nombre de ses citoyens à se méfier du vaccin qui pouvait les sauver et préserver leurs proches. Une tache indélébile dans le lourd bilan de sa gouvernance. Une de plus. Celle de trop.

Le scandale des contrats de préachat raturés

Fonctionnant entièrement à huis-clos, la Commission s'est refusée à divulguer la moindre précision sur la gestion de sa politique vaccinale. Parlements, pays et peuples, circulez, il n'y a rien à voir !

- **Interdiction** de connaître la liste et les attributions de ses "négociateurs" chargés de traiter avec les laboratoires ;
- **Refus d'informer** sur les détails des contrats conclus : prix (d'ensemble et par dose), délais de production et d'acheminement ;
- **Défense** de se renseigner sur les ventilations par État membres ;
- **Chape de plomb** sur les conditions auxquelles les laboratoires pourraient être exonérés de leur responsabilité pénale en cas de défaillance du vaccin.

60 %

C'est la proportion des textes – soit plus de la moitié ! – qui ont été masqués sur ordre de la Commission sur les trois contrats signés entre l'UE et les laboratoires finalement rendus publics début 2021, sous la pression des députés.

Une question portant sur les "négociateurs" de la députée du Groupe ID Virginie Joron reste encore à ce jour sans réponse. Tout au plus sait-on à leur sujet, notamment par des "fuites", qu'ils sont au nombre de sept, et pilotés par la directrice générale adjointe de la DG Santé, l'italienne Sandra Gallina.

Dans ses rangs, a-t-on aussi appris, figurent des fonctionnaires de plusieurs pays, dont un Français, mais aussi le Suédois Richard Bergström, ex-influent lobbyiste pour le compte des... laboratoires pharmaceutiques (*lire encadré ci-dessous*).

Que le *Corporate Europe Observatory* ait déposé une demande de liberté d'information réclamant que la Commission révèle les documents de négociation et les contrats, n'y a rien changé : c'est dans le plus grand secret, et sans la moindre concertation, que la Commission a négocié ses contrats avec les laboratoires

Le Parlement ayant protesté, elle s'est finalement, et tardivement, retrouvée contrainte d'autoriser à certains un accès aux contrats. Conditions "abracadabrantiques" exigées : s'y rendre seul, sans téléphone portable, ni outil photographique, scripteur ou enregistreur, pendant une durée ultra-limitée, et pour des centaines de

LE MYSTÉRIEUX NÉGOCIATEUR-LOBBYISTE DE L'UE

Que l'UE ait accepté, dans ses contrats avec les laboratoires vaccinaux, de prendre à sa charge l'indemnisation des victimes, plutôt que les laboratoires eux-mêmes, s'explique-t-il par le rôle central joué par le suédois Richard Bergström, l'un de ses principaux négociateurs, dont le

nom a été révélé par la presse ? Une certitude : figurant parmi les lobbyistes les plus influents de Bruxelles, celui-ci a occupé, de 2011 à 2016, la tête de la puissante Fédération européenne des industries et associations pharmaceutiques (EFPIA). Laquelle défend les droits des laboratoires...

MARINE LE PEN, CELLE QUI A VU JUSTE

Aux antipodes de l'attitude de l'UE et du gouvernement français, oscillant entre dissimulations et fausses promesses, la présidente du RN s'est, depuis l'origine, montrée visionnaire. La preuve par les mots.

« Masques, tests, campagne de vaccination : de la part du gouvernement, il y a un énorme problème d'anticipation et de planification, une incapacité à déterminer une stratégie et à s'y tenir. Les Français n'y comprennent plus rien et sont donc dans une forme de défiance. » (France 2, 7 janvier 2021)

« Analyser les eaux usées, s'appuyer sur les médecins et les pharmaciens pour accélérer la vaccination, contrôler nos frontières y compris au sein de l'UE, arrêter les restrictions ravageuses économiquement et socialement, adopter des mesures locales... Voilà l'urgence ! » (Tweet, 17 janvier 2021)

« Avec le développement mondial des vaccins, nous avons eu la démonstration du déclassement inquiétant de la France dans la recherche. » (France Info, 27 janvier 2021)

« Maintenant que l'efficacité du vaccin russe Sputnik V ne fait désormais plus aucun doute, il peut être un renfort contre la pandémie. Travaillons en bonne intelligence avec la Russie et ne laissons pas l'idéologie antirusse ruiner nos capacités à vacciner nos compatriotes. » (Tweet, 2 février 2021)

« Nous n'avions pas de masques, puis nous n'avions pas de tests, et maintenant, nous n'avons pas de vaccins. C'est une véritable débâcle. La vérité est là, c'est une déroute. » (France Info, 28 mars 2021)

« Les mesures annoncées par Macron résultent notamment d'un Waterloo vaccinal dont il n'assume pas la responsabilité. Ce sont hélas les Français qui paient les conséquences de



D. R.

ces retards, de cet orgueil, de ces incohérences, avec un impact lourd sur leur vie quotidienne » (Tweet, 31 mars 2021)

« C'est bien beau d'avoir des vaccinodromes... mais il faut avoir des vaccins ! Le résultat est aujourd'hui pitoyable. Faire de la communication, ça commence à devenir presque insupportable de la part du gouvernement. » (France 24, 6 avril 2021)

pages indigestes, écrites seulement en anglais !

Et ce n'est pas tout : à la manière du régime soviétique biffant les personnages des photos, ce sont des documents totalement tronqués auxquels les parlementaires, puis le public, ont eu accès : des passages entiers, les seuls intéressants évidemment, ont été carrément... noircis. Plus de la moitié des textes au total !

On connaît aujourd'hui, à la suite de fuites, la raison de cette censure : les clauses (dites "hold harmless clauses") d'irresponsabilité accordées aux laboratoires

sur les conséquences négatives et effets secondaires de leurs vaccins.

En cas de demandes d'indemnisation de victimes, ces clauses cachées prévoient en effet que ce seront les États ayant commandé les vaccins, et non les laboratoires les ayant fabriqués, qui devront prendre à leur charge le paiement de ces indemnités.

Impossible d'imaginer contrats plus à risque pour l'UE et plus avantageux pour les laboratoires, puisque ceux-ci reviennent, en clair, à privatiser les profits des vaccins tout en nationalisant leurs risques ! ●

Main basse sur les marchés publics

Ce n'est qu'une fois que la commission, tel le Titanic, a heurté l'iceberg que le grand public a pris conscience de l'ampleur de son échec en matière d'approvisionnement de vaccins. Si les procédures de passation de marchés n'avaient pas été totalement ignorées par la Commission, les institutions démocratiques auraient pu intervenir plus tôt pour éviter cette catastrophe.

« Les négociateurs de l'UE ont commis deux erreurs, résume le Centre for Policy



« Le seul cadre dans lequel nous négocions est celui des 27. (...). Nous le faisons ensemble et aucun État membre sur cette base juridique contraignante n'est autorisé à négocier en parallèle ou à avoir un contrat en parallèle. »

Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne.

Studies : premièrement, ils ont conclu leurs contrats bien plus tard que les autres grands acheteurs (dans le cas d'AstraZeneca, trois mois après le Royaume-Uni). (...) La deuxième erreur a été de conclure des contrats avec des objectifs de livraison vagues, spécifiés en trimestres, et non en mois ou en semaines. » Ce qu'aurait sans doute permis d'éviter la fin, au moins partielle, du huis-clos...

Suite au maintien du secret et au refus de la Commission de répondre dans les règles à deux demandes de liberté d'information en septembre 2020, le Médiateur européen a ouvert une enquête le 22 janvier 2021. Invitée à répondre avant le 11 février, la Commission a gardé le silence. Celle-ci, il est vrai, préparait alors en secret (encore...) sa mainmise sur les 27 concernant les commandes et leurs répartitions...

C'est en effet en juin 2020, alors que son dramatique échec aurait dû l'engager à se mettre en retrait, que la Commission a officiellement pris le relais des États membres en établissant elle-même les accords d'achat pour les vaccins anti-Covid.

Comme l'a intimé Ursula von der Leyen (*lire verbatim ci-contre*), il est depuis cette date formellement interdit à tout État membre (sauf cas d'« urgence extrême », non-défini par le texte) de se procurer individuellement ses propres vaccins.

Aux antipodes de la déclaration de (beaux) principes de la Commission, affirmant que sa mainmise sur les marchés de vaccins répondait aux « principes fondamentaux » que sont « la transparence, l'égalité de traitement, la concurrence ouverte et la bonne gestion des procédures », le secret dont ont été entourées les négociations s'inscrit en réalité en opposition totale aux propres règles de l'UE en matière de marchés publics ! ●

Quand inexpérience rime avec incompétence

Outre le fait d'avoir dérogé à ses propres règles d'obligation de transparence, les pleins-pouvoirs que s'est octroyés la Commission en matière de vaccination ont surtout été l'occasion de mesurer combien celle-ci était dénuée de toute compétence en la matière.

Seule aux manettes, c'est en effet sans la moindre expérience préalable de négociation de contrats aussi massifs, et dans une telle urgence, que la Commission a dépensé 2,8 milliards de fonds publics, sur lesquels personne, aucun État, aucun élu, aucun expert, excepté son équipe de "négociateurs", n'a eu son mot à dire – ce qui n'a pas manqué de faire réagir

– mais en vain - jusqu'au très euro-péiste Observatoire de l'Europe des entreprises (*lire verbatim ci-dessous*).

Totalement inexpérimentée, et refusant tout conseil dans sa gestion, la Commission a pourtant reçu le soutien de la plupart des États-membres, dont la France. Lesquels, il est vrai, ont lié leur politique, et leur destin, à celui de l'UE...

Partout ailleurs dans le monde, cependant, celle-ci a été l'objet de critiques particulièrement virulentes, y compris de la part de médias libéraux, comme le *Financial Times*. Ainsi du sombre diagnostic, dressé par son éditorialiste-vedette, spécialiste des questions internationales,



Il y a quatre mois, nous avons soumis des demandes d'accès à l'information afin de faire la lumière sur les négociations de l'UE concernant le vaccin Covid-19 avec les grandes entreprises pharmaceutiques, mais au lieu de la transparence, la Commission européenne a choisi des tactiques de retard et de secret. »

Observatoire de l'Europe des entreprises

► 2. La dictature de l'opacité

►► Gideon Rachman : « *Le service juridique de la Commission n'avait pas d'expérience réelle dans la négociation de projets de marchés publics de grande envergure, dénonce-t-il. Il en est résulté une querelle inconvenante avec AstraZeneca à propos d'un contrat dont la Commission insiste sur le fait qu'il est étanche, mais que beaucoup d'avocats considèrent comme plein de trous.* »

Réponse de la Commission : si « *les contrats sont protégés* », c'est « *pour des raisons de confidentialité, ce qui est justifié par la nature hautement compétitive de ce marché mondial* ». Les faits, malheureusement, parlent d'eux-mêmes : autorisant fausses routes et erreurs de parcours sans gendarmes à l'horizon, cette opacité n'a en rien empêché la terrible pénurie que l'on connaît. Quand elle n'en a pas été, en partie, directement responsable... ●

Soupçons de mensonge d'État

A lors que l'UE a été prévenue par l'OMS dès le 31 décembre 2019 des risques de pandémie mondiale liés à la propagation de la Covid-19 en Chine, l'institution européenne a continué de jouer les autruches (cf *livre noir n°1*). Cachez ce virus que l'on ne saurait voir !

À l'inverse des pays du Sud-Est asiatique ayant presque aussitôt décidé d'une stratégie de dépistage, de traçage et d'isolement pour les personnes infectées, mais aussi imposé le port du masque et le contrôle renforcé des passagers aux frontières, l'UE a laissé les États et les populations européennes livrés à eux-mêmes. Pire encore : elle les incitera à continuer de circuler au sein de Schengen ! À Marine Le Pen qui réclamera, dès janvier 2020, la fermeture des frontières, Emmanuel Macron répondra au nom de l'UE d'un dédaigneux : « *le virus n'a pas de passeport* »...

Derrière cette attitude désinvolte, se cache cependant ce qui ressemble

fort à un mensonge d'État. Car, en sous-main, l'Union Européenne débloquent des fonds massifs pour la recherche, des aides aux laboratoires et aux entreprises, tout en élaborant son plan de relance à 750 milliards d'euros.

D'un côté des messages officiels appelant à ne pas s'inquiéter, de l'autre des investissements témoignant de son inquiétude. Cherchez l'erreur...

C'est finalement le 5 juin 2020 seulement que la Commission a officiellement mis en place son plan d'un montant de 5 milliards d'euros destiné à soutenir les infrastructures de recherche et développement (R&D), d'essai et de mise à niveau, ainsi que la fabrication de produits destinés à lutter contre le coronavirus.

Sont principalement concernés par ce "régime-cadre temporaire" :

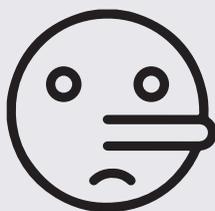
- les projets de R&D ;
- la construction et la mise à niveau d'installations d'essais ;

- les investissements dans la fabrication de produits et de technologies.

Ce régime vise à stimuler la R&D dans les produits à usage médical tels que les vaccins, les médicaments, le matériel hospitalier et médical (dont les respirateurs), ainsi que les vêtements et équipements de protection. Idem pour le soutien financier à la construction rapide d'installations de fabrication pour ces produits, ainsi qu'à la fourniture des matières premières et des ingrédients nécessaires.

S'agissant du plan de relance si celui-ci a mal été négocié, et s'il risque à l'issue d'un remboursement aux conditions incertaines de coûter cher aux contribuables français (deuxième contributeur desdits remboursements), la Délégation RN au Parlement européen, regrettant par ailleurs la stratégie vaccinale mal adaptée de l'UE pour nos territoires d'Outre-Mer (*lire encadré ci-dessous*), n'en a pas moins décidé, dans un souci de responsabilité, non de voter contre, mais de s'abstenir.

O C'est le nombre d'études – aucune, donc – sur les alternatives médicamenteuses aux vaccins publiées par l'UE. Laquelle a pourtant, dès janvier 2020, déloqué des fonds visant à des recherches en ce sens. Un milliard d'euros étant au passage gaspillé, non pour une étude, mais pour l'achat de 500 000 doses de Remdesivir, un pseudo-médicament miracle... totalement bidon (lire page 10) !



Les élus du Groupe ID ont en effet considéré qu'il est hors de question de priver nos entreprises de financements pour tenter de sortir de la crise.

Reste un constat, cruel : plus d'un an après le début de la pandémie, et faisant suite au fiasco des masques : toujours pas de vaccins européens, ni de médicaments ! Une pénurie de production à laquelle s'ajoute cette pénurie d'informations – sur des études pourtant prépayées par de l'argent public... ●

OUTRE-MER : UNE STRATÉGIE VACCINALE MAL ADAPTÉE

Guyane, Martinique, Guadeloupe, Mayotte, la Réunion... Une fois encore nos territoires d'Outre-Mer ont été les grands oubliés de l'UE, et de la France. La stratégie vaccinale de la première, appliquée au niveau national par la seconde, ne prend en effet nullement en compte ses particularismes. Résultat : un taux de vaccination très inférieur à celui, pourtant déjà calamiteux, de la métropole.

- **Premier couac** : Définie nationalement, la stratégie vaccinale prévoit de vacciner en priorité les personnes âgées, or certains territoires comme Mayotte, La Réunion ou la Guyane

ont une population beaucoup plus jeune. D'où le rétropédalage tardif du gouvernement semblant désormais vouloir "prioriser" les personnes atteintes de facteurs de comorbidités (diabète, obésité) qui, eux, sont en surnombre en Outre-mer par rapport à la métropole.

- **Deuxième couac** : Une réticence plus forte qu'en métropole des populations locales à se faire vacciner, dont témoignent les faibles taux d'utilisation des vaccins, qui n'a pas été suffisamment prise en compte par le gouvernement. Et à laquelle n'ont rien changé les piètres et tardives campagnes de com' menées par les Agences régionales de santé locales...

Promesses de vaccins, promesses intenable

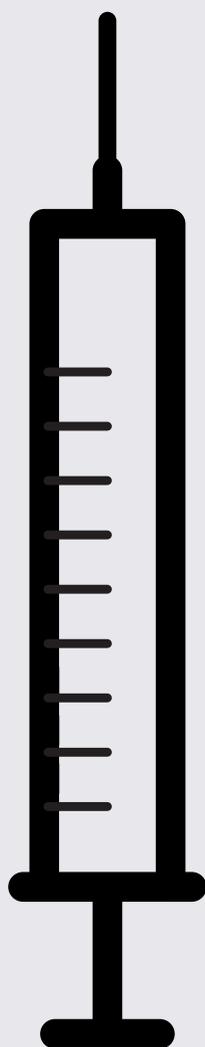
Face aux manques de masques, de lits d'hôpitaux, d'équipements adaptés, et à l'absence de médicaments, c'est, on le sait, le vaccin qui a été présenté comme la seule solution à la pandémie. D'où la multiplication des promesses : toutes fausses, car intenable. Retour sur le genèse d'un fiasco annoncé :

Comment les contrats ont été négociés ?

- **18 juin 2020** : les 27 mandatent la Commission pour passer des contrats publics avec des laboratoires pharmaceutiques producteurs de vaccins.
- **Été 2020** : ces contrats sont négociés par sept "experts", dont un seul est connu : un ex-lobbyiste du groupe européen de l'industrie pharmaceutique (EFPIA, lire page 20)
- **Des procédures de préachat sont mises en place** : elles permettent, avec des aides européennes, d'avancer les recherches sur les vaccins et de structurer quelques chaînes de production sur des sites existants.
- **Début 2021** : trois de ces contrats sont finalement rendus publics sous la pression des députés européens : 60 % du texte est masqué (lire page 20) !

Que contiennent les contrats ?

- Il semble peu évident que ceux-ci soient réellement adaptés à une procédure de marchés publics, mais plutôt de droit commercial.



- Leurs clauses générales et particulières sont très peu protectrices : elles prévoient notamment que les États ayant mandaté la Commission ne peuvent en acheter indépendamment en plus aux six laboratoires avec lesquels des marchés ont été passés.
- Compte tenu des clauses de non responsabilité préventives, ils sont juridiquement irrecevables.
- Ne certifiant pas les dates et les doses de livraison, ils créent des promesses mensongères.

Pourquoi les contrats ne pouvaient aboutir qu'à de fausses promesses ?

- Grâce à des travaux déjà très avancés, les vaccins ont été élaborés en moins d'un an, soit de trois à cinq fois plus vite que d'habitude. Mais si tous les politiques, et quelques laboratoires, ont promis la mise sur le marché ultra-rapide du traitement miracle, c'était en cachant la vérité : il faut classiquement deux à trois ans pour mettre en route une ligne de production. D'autant plus pour produire 15 milliards de doses, au moins la première année (deux doses par an et par habitant pour la planète entière). Impossible, dans ces conditions, de tenir les délais.
- Après une première livraison sur des chaînes sous-calibrées, il a bien fallu les adapter à la demande : c'est ce qui explique les retards de Moderna ou Pfizer. D'où le choix délibéré de certains laboratoires, tel Sanofi, de

renoncer à un vaccin strictement français (*lire page 5*) et de sous-traiter à un concepteur américain, Johnson & Johnson. Allongeant, encore, les temps de livraison.

- Les laboratoires n'ayant aucun devoir d'exclusivité par rapport à l'UE ont fourni en priorité les États qui ont payé le plus cher (États-Unis, notamment). Sans parler de certaines start-up françaises, sous-estimées par les pouvoirs publics, qui vendent leur production hors de France.

Pour avoir dépossédé les États de toute possibilité d'agir pour la défense de leurs intérêts, et être restée archiboutée sur sa logique marchande et non sécuritaire, la Commission européenne ne pouvait parvenir qu'à un résultat couru d'avance : l'échec. Aujourd'hui avéré. ●

CES PAYS EUROPÉENS QUI DÉSŒBÉISSENT À L'UE

Les promesses non-tenues de l'UE ont fini par faire réagir, et désobéir, plusieurs pays-membres. Ainsi de l'Autriche, qui pour atteindre son objectif de six millions de vaccinés, a annoncé sa collaboration avec Israël et le Danemark dans la mise en place d'« une production locale de vaccins importante ». Même refus de se soumettre aux diktats de l'UE de la part de la Hongrie et de la Slovaquie, lesquelles ont fait appel au vaccin russe Spoutnik V. Face à l'extrême lenteur européenne, la Hongrie, encore, mais aussi la Pologne, se tournent également vers Israël et la Chine afin d'obtenir plus rapidement des doses.

En conclusion

Face à la Chine qui a déjà distribué plus de 80 millions de doses de vaccins à quarante pays et à l'Inde qui en a exporté 25 millions dans trente pays, l'Union Européenne, incapable même de subvenir à ses propres besoins, fait pâle figure et fait même honte. *Idem* face aux États-Unis, à Israël, au Royaume-Uni, mais aussi à la Russie. Chacun à leurs niveaux, et dans des registres parfois différents, ces six pays sortent vainqueurs de la "guerre vaccinale" engagée contre le coronavirus.

L'Europe, elle, est la risée du monde.

La crise que nous traversons a été, en effet, le révélateur – un de plus, le plus terrible assurément – de notre déclin planétaire.

Ce déclin est d'autant plus grave que le vaccin anti-Covid n'est pas qu'une

arme contre le virus ; c'est une arme diplomatique. Un enjeu géopolitique. Un outil de puissance.

Les premiers États à réussir la vaccination à grande échelle de leurs populations seront les premiers États à réussir la reprise de leurs économies. Les États qui se trouveront en capacité de fournir au reste du monde des vaccins moins chers et plus efficaces seront les mêmes qui se trouveront en capacité de renforcer leur influence internationale. Au détriment des derniers de la classe...

Car nous nous dirigeons vers une nouvelle bipolarisation du monde : les dominants qui auront vaincu le virus ; les dominés qui auront été vaincus par lui.

Puisse les terribles épreuves que nous avons traversées, réveiller les âmes et les cœurs des nations européennes, sous peine d'être entraînées avec elles dans un déclin irréversible. ●



Bruxelles

ATR 07K066
60, rue Wiertz
1047 Bruxelles - Belgique

Strasbourg

WIC M03075
1, av. du Président Robert Schuman
CS 91024
67070 Strasbourg Cedex - France

Édité par la Délégation RN du Groupe Identité et Démocratie
Directeur de publication : Laurent Husser - laurent.husser@europarl.europa.eu
Impression-routage : Paris B 531 414 142 / Dépôt Légal : 2^e trimestre 2021